

Certificat d'authenticité



Je soussigné, Pierre Guillaume, archetier – expert auprès du parquet de Bruxelles, examine ce jour un archet de violoncelle. Je certifie qu'il est une œuvre authentique de l'école française et originale dans toutes ses parties de l'archetier :

Emile Auguste OUCHARD dit « le fils »

La baguette, rabotée octogonale, est en excellent bois de pernambouc de couleur marron rouge acajou. La tête, toute en rondeur, avec des chanfreins réguliers est représentative de l'excellence du travail de cet auteur. La hausse, en ébène et argent, est classique avec talon rond et grain de nacre cerclé. Son bouton est en argent plein.

Remarquable spécimen fabriqué vers 1930 par ce célèbre archetier à l'époque où il travaillait comme ouvrier dans l'atelier de son père ; commande spéciale sur le modèle caractéristique de la maison Marc LABERTE de Mirecourt dont il porte une des marques au fer commerciales sur la baguette au-dessus de la hausse. Photos jointes.

Bruxelles, ce 29 mars 2024.

Certificat numéro -240087-

